

REINSCRIPTIONS : RENTREE SCOLAIRE 2019/2020

FORMALITES

ATTENTION : Vous devez impérativement amener le dossier de réinscription **complet** aux dates et horaires indiqués ci-après. Dans le cas contraire, la place réservée à votre enfant sera considérée comme vacante.

Le dossier de réinscription est à remettre à la chaîne d'inscription, accompagné des documents cités ci-dessous complétés :

- **Fiche pédagogique** soigneusement remplie recto-verso et signée
- **Fiche Intendance avec RIB des Parents agrafé ou RIB de l'élève s'il/elle est majeur(e)**
- **Fiche infirmerie** soigneusement remplie avec **photo collée**
- **Fiche Suivi scolaire**
- **Fiche Service Social** soigneusement remplie avec **photo collée**
- **Autorisation pour prise de photographies**
- **Attestation de recensement** (+ de 16 ans) **ou J.D.C.** (+ de 18 ans)
- **Attestation d'assurance scolaire**
- **1 photo d'identité**
- Pour ceux qui ont déjà la Carte Jeune, surtout n'oubliez pas de la conserver pour l'année prochaine.
- Par contre, pour ceux qui ne l'ont toujours pas, sachez qu'elle est **obligatoire**. Hâtez vous de faire la demande sur le site web de la Région Occitanie, sinon, votre inscription ne sera pas validée.

Nouveauté : Restitution des manuels scolaires à la date de réinscription. Les élèves des classes de 1^{ère} professionnelles sont les seuls concernés. Pour valider votre inscription, il faudra avoir rendu vos manuels au préalable.

RESTITUTION LIVRES

Lundi 1 ^{er} juillet	Mardi 2 juillet
9h : 1ARC	10h30 : 1 ^{ère} VENTE
9h45 : 1COM	
10h30 : 1MAVI	

Et selon le cas :

- **Renouvellement transport scolaire** : se connecter sur le site du conseil départemental 31 (info www.haute-garonne.fr)
- **Demande d'internat** le cas échéant
- Pour les élèves **REDOUBLANTS BOURSIERS** rapporter les documents suivants :
 - Fiche de vérification de ressources (à retirer sur la chaîne d'inscription)
 - Y agraffer :
 - Avis d'imposition 2018 (sur les revenus 2017)
 - Dernier relevé des allocations familiales

Pour le **remboursement des frais de stage**, vous devez garder les justificatifs (transports et repas). Ils doivent être remis à l'aide de l'imprimé, demandé à votre Professeur Principal, au Secrétariat de scolarité jusqu'au 5 juillet, sinon la 1^{ère} semaine de la rentrée.

CALENDRIER DE REINSCRIPTION (Se présenter en Hall d'accueil)

Lundi 1 ^{er} juillet	Mardi 2 juillet
9h : 2ARC ⇔ 1ARC	10h : 2 ^{nde} VENTE ⇔ 1 ^{ère} VENTE
9h30 : 1ARC ⇔ TARC	11h : 1 ^{ère} VENTE ⇔ 1 ^e VENTE
10h15 : 1COM ⇔ TCOM	
11h : 1MAVI ⇔ TMAVI	
13h30 : 1EVS ⇔ TEVSC - TEVSD	
14h15 : 2COM ⇔ 1COM	
15h : 2MAVI ⇔ 1MAVI	

PS : Le calendrier des stages 2019/2020 et une note sur les horaires de rentrée seront remis lors de l'inscription